

Chinon Actus

VILLE DE CHINON

N° 3 | Avril 2021



La Vie culturelle se poursuit avec prudence en temps de Covid pour les établissements scolaires de Chinon !

Grâce à la mise en place d'un protocole sanitaire strict, la Ville de Chinon a permis à 800 élèves d'assister à cinq représentations scolaires depuis fin janvier. Du théâtre-marionnette avec « White Dog » de la compagnie Les Anges au Plafond, du burlesque avec « Opéra pour sèche-cheveux » de Blizzard Concept, et de la danse hip hop avec « Accumulation/Landing » de la compagnie Xpress.

Cette période particulièrement difficile nous impacte tous... et tout particulièrement la jeunesse. La vie culturelle ne s'arrête pas ! Les élus ont décidé de maintenir une partie de la programmation culturelle pour le plus grand bonheur des élèves. Les échanges avec les comédiens à l'issue de chaque spectacle nous le montrent bien, ce sont à chaque fois des moments joyeux et intenses qui font du bien !

Les séances se sont déroulées dans le strict cadre d'un protocole validé par les services de l'Etat. Merci aux chefs d'établissements et aux enseignants qui ont également tout mis en œuvre de leur côté pour la réussite de ce projet !

Nettoyage de printemps : après les rues, les monuments !

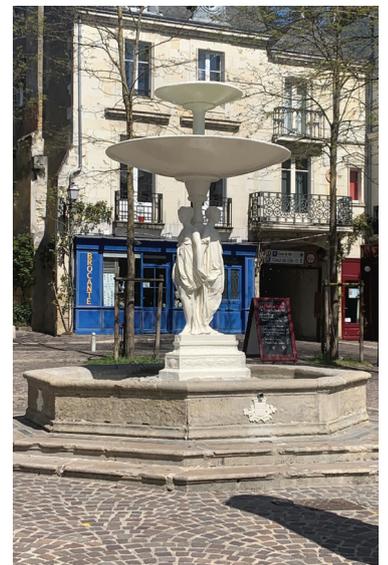
Depuis le 22 mars, les services techniques de la Communauté de Communes s'affairent activement dans les rues et places de Chinon afin de rendre la ville plus attractive et plus propre pour l'arrivée des beaux jours.

Une ville propre, c'est le souhait de l'équipe municipale pour permettre à tous de vivre dans un environnement de qualité.

Nettoyeur haute pression, hydrolaveuse, c'est du matériel spécifique qui a investi nos rues pour un nettoyage efficace, en profondeur et sur la durée.

La semaine du 29 mars a été consacrée aux fontaines. Les trois grâce resplendissent à présent d'une blancheur immaculée et la fontaine de la place Mirabeau s'est refaite une beauté.

La fin du mois d'avril et le mois de mai seront dédiés à des interventions plus ciblées : fontaine Saint-Etienne, stèle de l'église Saint-Maurice et réfection des bancs (statue Rabelais et mairie), mais également du nettoyage haute pression pour le monument aux morts, la statue Jeanne d'Arc et le monument aux morts du cimetière.



Aide à l'enlèvement des graffitis et tags

Depuis quelques semaines sont apparus à divers endroits de la ville des graffitis et des tags. La Ville a assumé ses responsabilités en déposant une plainte puis en remettant en état l'espace public concerné. Les propriétaires sont réglementairement responsables de la remise en état des parties privatives souillées qui leur appartiennent. Cependant, compte tenu de l'ampleur de la campagne de

dégradation et de la gêne occasionnée, le Conseil Municipal a décidé, exceptionnellement, de prendre en charge la totalité des remises en état. Il est ainsi proposé aux propriétaires concernés la prise en charge par la Ville de Chinon, à titre gratuit, du nettoyage de ces dégradations si elles sont visibles depuis le domaine public ou depuis les voies accessibles au public.

Une convention définira les conditions d'intervention et de prise en charge du nettoyage par les agents municipaux.

Contact : accueil de la Mairie.

Vaccination : un changement de lieu à la hauteur des enjeux stratégiques

Précédemment installé à l'hôpital de Saint-Benoit-La-Forêt, le **Centre de vaccination déménage dans la salle des fêtes de Beaumont en Véron, rue du Parc.**

La capacité d'accueil beaucoup plus importante doit permettre dans les semaines à venir d'ouvrir la vaccination à une majorité de personnes. La vaccination est ouverte le mardi, jeudi et vendredi de 9h à 17h (18h selon l'affluence).

Pour prendre rendez-vous, appelez le 0 805 02 14 00 ou connectez-vous sur le site doctolib.fr



« Artisans d'art en Rabelaisie » : visites d'ateliers reportées



Du 06 au 11 Avril, les Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA) devaient vous proposer une immersion dans le secteur des métiers d'art, à travers des visites d'ateliers de créateurs. En parallèle et toujours en lien étroit avec les artisans d'arts locaux, la CCCVL et la ville de Chinon ont organisé l'action « Artisans d'art en Rabelaisie » ... mais le contexte sanitaire en a décidé autrement. Nous reportons donc cet évènement et vous tiendrons informés dans un prochain « Chinon Actus ».

Contrôles de sécurité des deux-roues

Comme cela est pratiqué régulièrement, deux opérations conjointes de la Police Municipale et de la Gendarmerie ont récemment permis de contrôler une trentaine de cyclomoteurs. Deux contraventions (68 euros) pour non-port de gants ont été relevées par la Police. De même six contraventions (à 135 euros) ont été établies pour émission de bruits excessifs et gênants. Ainsi qu'une contravention pour défaut d'assurance par la Gendarmerie.

Vote du budget 2021: le poids de la dette reste fort, mais des marges de manoeuvre sont peu à peu rétablies

Le budget 2021 a été adopté lors du Conseil Municipal du 30 mars. La charge de l'emprunt reste forte (remboursement de 1,3 million d'euros de capital et de 400.000 euros d'intérêts). Pour autant, grâce aux effets des efforts réalisés sur les frais de fonctionnement et des actions de mutualisation avec la Communauté de Commune, la capacité d'investissement s'améliore. Elle s'élève à 1,8 million d'euros.

Elle permettra de renforcer les politiques d'entretien et d'amélioration du patrimoine et des actifs de la ville. Tous les domaines de responsabilité de la mairie sont concernés : voirie et infrastructures, bâtiments (en particulier l'accessibilité), affaires scolaires, affaires culturelles, équipements sportifs, police. Un effort important sera consenti pour doter les équipes techniques de matériels adaptés à leur besoins (en particulier dans le domaine de la propreté).

Les projets porteurs de l'avenir de notre cité pourront aussi être engagés, dans le cadre du programme Action Coeur de Ville, mais aussi dans les quartiers. La réhabilitation de l'Ecole Jacques-Prévert, la modernisation du stade Raymond-Bourdon ou la restauration de l'église Saint-Maurice pourront être entreprises.

Les taux d'imposition, adoptés le 30 mars, seront inchangés par rapport à l'année 2020.

Les Bons d'achat « Noël en Rabelaisie » sont arrivés !



Pour garantir que chaque bénéficiaire réceptionne bien ses bons d'achat, nous avons sécurisé le processus. Ainsi pour les résidents du territoire de la communauté de communes, les bons d'achats sont disponibles à la mairie de votre commune de résidence, en présentant votre pièce d'identité. Une fois vos bons d'achat réceptionnés, vous avez jusqu'au 30 septembre 2021 pour les utiliser chez les partenaires identifiés de l'action « Noël en Rabelaisie ». Pour toutes questions, n'hésitez pas à nous joindre au 02 47 93 78 96.

>> Toutes les infos sur <https://www.chinon-vienne-loire.fr/noel-en-rabelaisie-bons-dachats/>

Retrouvez toutes nos actualités sur le site de la mairie : www.ville-chinon.com

Responsable de la publication : Jean-Luc Dupont

Contact : Mairie de Chinon - 02 47 93 53 00.

Impression : Multi Impressions - Dépôt légal : Avril 2021